



**Agriculture : PROJETS
AGRICILES ET PASTORAUX
P.2**



**Transports : POLITIQUE
TARIFAIRE DE LA REGIE, UNE
PREMIERE ETAPE P.5**

**Patrimoine :
VERS UNE RESTAURATION DE
L'EGLISE SAINT-SAUVEUR P.9**



**Événement : LE SECOND
TRAIL DE L'ÎLE D'YEU P.10**



**Social : LE PROJET DE
SANTE DE L'ILE D'YEU P.11**

**Hommage : BERNARD
GOURNAY P.12**



Les dossiers de Yeu Demain depuis cet été

- Suite à l'opération de cet été « **la plage n'est pas un cendrier** », un concours de dessins est proposé aux deux collèges pour l'opération de l'été 2011.
- L'association a mené une réflexion et remis une contribution au **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** en cours d'élaboration par la Commune.
- En conclusion de l'étude prospective emploi-formation, une proposition a été rédigée pour la **création d'un Conseil de développement économique, social et environnemental**.
- L'association a préparé une réunion de travail avec la Commission municipale environnement. Elle suit de façon attentive les **travaux et préconisations des « protecteurs de l'environnement »**.
- Elle a participé aux réunions du groupe de travail « **zones humides** » du PLU.
- Un groupe de travail du Collectif Agricole et de Yeu Demain a déterminé des **zones propices au développement de l'agriculture** sur l'île. Transmise à la Commune, cette liste pourrait être intégrée aux « zones agricoles protégées » du PLU.
- Yeu Demain a organisé la **conférence** du 17 septembre sur les énergies marines. Et commence à préparer celle de septembre 2011 sur la filière bois et l'énergie de la biomasse.
- Elle participe avec 5 autres associations à des négociations avec le Conseil Général pour obtenir des **tarifs spécifiques sur la Compagnie Yeu Continent**, en direction des ascendants et descendants des insulaires, et des résidents secondaires.
- Elle était présente à une table ronde sur le **projet de parc éolien offshore** au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier, au salon Nature!Monts de St Jean de Monts.
- Yeu Demain a adhéré, et participe aux **réunions de travail** de l'Association pour la Promotion de la Santé, et de l'association du Trail de l'Île d'Yeu.
- Yeu Demain est **intervenue auprès d'une classe de BTS** du lycée nature de La Roche sur Yon sur le thème : « insularité, contraintes et axes de développement durable ». Et, devant la même classe de BTS, ainsi qu'auprès de deux étudiantes en master de l'Ecole des Mines de Paris, sur le développement des énergies renouvelables à l'Île d'Yeu.

Projets agricoles et pastoraux

Dans le précédent bulletin, nous faisons le point sur les projets des agriculteurs bio de l'île réunis dans « le collectif agricole », les actions, les progrès et les problèmes encore à résoudre. Le bilan est très positif sur l'année qui vient de s'écouler. Certaines solutions, cependant, ne sont que provisoires et précaires.

Les difficultés peuvent survenir à la suite d'inquiétudes et appréhension de la part de riverains

Certaines difficultés, en effet, sont encore importantes à surmonter pour que les terrains de la Commune, du Département et de certains particuliers, pourtant adaptés, repérés et disponibles, soient mis à la disposition de ceux qui

en ont besoin pour développer leurs activités dans de bonnes conditions. Il faut œuvrer pour que ces problèmes soient dépassés. En effet, l'installation avec le défrichement, la préparation de la terre et l'organisation du stockage du matériel demande un lourd investissement en temps et en moyens financiers. Sa qualité conditionne la bonne réalisation des projets. La précarité et l'incertitude sont les premiers obstacles à la viabilité économique. Les difficultés peuvent également survenir à la suite d'inquiétudes et appréhensions de la part de riverains, concernant la proximité de bâtiments d'exploitation, ou des conceptions esthétiques. Ces questions pourraient risquer de remettre en cause la viabilité des projets. Elles nécessitent donc de prendre du temps pour rechercher les solutions et les compromis raisonnables. Sollicitée, l'association Yeu Demain peut favoriser cette démarche. C'est dans cet esprit que son Vice-Président est intervenu, au mois d'août

au Ker Poiraud, pour expliquer aux habitants en quoi l'association soutenait le projet d'élevage ovin, et son intérêt environnemental et économique pour l'île d'Yeu. De même, l'association souhaite être associée aux réflexions concernant les conventions foncières agricoles, ainsi que l'insertion paysagère de l'activité agricole et pastorale. Malgré cela, tous les porteurs de projet ont pu produire. Le marché a été fourni tout l'été et continue de l'être, bien qu'à une fréquence moindre. C'est près de 70 paniers de légumes qui ont été vendus à la semaine pendant la bonne saison sur le lieu de production. L'automne étant propice, la cueillette et les paniers continuent. Les tisanes et le miel sont prêts pour le marché de Noël. L'atelier pressoir a permis de faire plus de 550 litres de délicieux jus de pommes, les moutons se portent bien malgré la sécheresse de cet été, et les fleurs attendront les beaux jours pour reflleurir.

Tous ont maintenant leur N° de SIRET, leur permettant d'accéder au statut de professionnel. Comme tout un chacun, c'est leur propre projet qu'ils construisent. Mais ce faisant c'est à la communauté insulaire toute entière qu'ils apportent les bienfaits de leur activité. ■



Rédaction

Association YEU DEMAIN
B.P. 103
85350 L'île d'Yeu
yeu-demain@orange.fr
www.yeu-demain.asso85.fr

Mise en page

Scenarii V&M
www.scenarii.net
contact@scenarii.net

Environnement et diversité biologique terrestre à l'île d'Yeu

L a diversité biologique et l'environnement : l'affaire de tous

La très grande diversité des espèces, des variétés et de leurs caractéristiques génétiques est la condition de la vie sur terre, et de son adaptation aux changements climatiques à l'œuvre.

Tant qu'il y a abondance de nature, tant que l'environnement n'est pas dégradé, les externalités positives (éléments de notre environnement dont nous jouissons collectivement, comme par exemple le paysage, la pureté de l'air, les embruns, le soleil), nous paraissent gratuites. Il nous semble que cela va durer toujours. On sait aujourd'hui qu'il n'en est rien.

L'environnement et la biodiversité sont fondamentalement des biens collectifs, même si la propriété de la terre et de l'espace au sol est tantôt privée, tantôt collective (Communes, Départements, Conservatoire du Littoral) et fait l'objet de réglementations très diverses. C'est pourquoi leur gestion est complexe.

‘L'île d'Yeu : un écosystème fragile malgré les apparences

A première vue, à l'île d'Yeu, la nature dans tous ses aspects, est belle et plutôt bien préservée. C'est ce qui en fait, pour beaucoup, son attrait et « son fonds de commerce » sur le plan touristique. Or, nous savons tous qu'en fait cet équilibre est précaire, et suppose un usage respectueux et un entretien volontaire. Les zones urbanisées et les jardins privés sont en progression. Les visiteurs de notre île sont toujours très nombreux, à pieds, à vélo ou en voiture. Les effets du réchauffement climatique, si l'on en croit les éleveurs et les jardiniers, seraient déjà sensibles. On ne peut que constater la disparition presque totale de l'agriculture et la quasi inexistence de l'océan. Il est en effet important de donner à

l'entretien des milieux naturels, des friches, du bocage et des haies. Tout cela rend nécessaire, aujourd'hui, une politique volontaire de protection de l'environnement.

En effet, défendre la diversité biologique ne revient pas à laisser faire la nature. La « nature naturelle » n'existe pas ou plus. Les friches d'aujourd'hui, par exemple, ne sont pas des vestiges d'une nature autrefois plus « sauvage » et donc « meilleure », mais résultent de l'abandon des cultures qui recouvraient l'île. Si on les laisse s'étendre elles étoufferont la biodiversité en fermant le milieu naturel. Elles risquent alors de gagner sur le bocage et d'uniformiser le paysage en masquant les dénivelés, les points de vue, les murets et mosaïques qui dessinaient si joliment nos espaces. La lande se propage au détriment de la « pelouse rose » ; le bocage est grignoté par les fructicées et le prunus spinosa(1) ; on constate l'extension des chênes verts et d'espèces invasives comme les Ailanthus, les Baccharis ou les Sumac de Virginie. Il n'est pas question, pour nous, de vouloir supprimer les friches, mais de les entretenir et les contenir. Certaines zones sont devenues aujourd'hui humides car on a cessé, avec l'abandon de l'activité agricole, d'entretenir les fossés, les cours d'eau, les marigots, et les haies. Ainsi l'homme façonne son environnement. Il doit continuer de le faire de façon positive, avec comme préoccupation, celle de protéger et d'entretenir la biodiversité et de rendre son environnement durable, au lieu de le consommer sans modération et de le détruire.

Nous devons être les jardiniers de la terre et la respecter.

Loin de nous, également, de chercher à créer un environnement pour la seule science ou pour la seule satisfaction de comprendre cette nature et de permettre l'accès à sa beauté. Les sentiers de découverte des milieux naturels, les



et parcours maraîchers, la préservation et la conservation des fruitiers de l'île, les sentiers et chemins desquels on aperçoit les moutons ou les vaches pâturer, et les explorations des fonds sous marins sont autant de moyens de comprendre et de préserver cet environnement, ces milieux naturels et ces écosystèmes.

Une Municipalité engagée et de nouveaux chantiers à ouvrir.

La municipalité est déjà très engagée dans de nombreux domaines de la protection de l'environnement. Yeu demain souhaite apporter sa contribution active.

L'île considérée comme un tout, est un écosystème dont il faut maintenir et améliorer l'équilibre entre ses différents milieux naturels, ses parties habitées, et ses parties les plus visitées. Chacun de ses milieux naturels comporte une flore et une faune particulière, avec ses espèces remarquables, le tout en équilibre. Pour coexister et évoluer, ces milieux doivent être protégés, nous l'avons dit,

Des chocs extérieurs tels que la pollution, les espèces invasives, les changements climatiques trop brutaux, et la présence trop destructive de l'homme. Par ailleurs, certains milieux ne doivent pas progresser au détriment des autres.

La protection des côtes avec la création et l'entretien des parkings à voitures et à vélos, les barrières et les ravines en bord de chemin, celle des plages (opération cendriers), l'entretien des chemins et des pistes cyclables, sont autant de progrès qui devraient contribuer au respect des milieux naturels et au maintien de leur équilibre (2). La protection des marais commence également à être prise en compte.

Les nouveaux chantiers à ouvrir concernent l'eau avec la protection de la nappe phréatique, la récupération des eaux de pluie, et l'entretien des cours d'eau, la gestion des friches, et l'utilisation des produits phytosanitaires dans les jardins et potagers privés qu'il faudrait bannir. La municipalité a montré l'exemple pour l'entretien des espaces verts publics.

Nous appelons de nos vœux une politique ambitieuse sur le plan forestier et arboricole dans plusieurs directions. Il conviendrait, par exemple, de favoriser les espèces mellifères afin d'accompagner le développement de l'apiculture et donc la pollinisation, de limiter la replantation des cupressus, de protéger les haies bocagères, de créer des haies paysagères en bordure des zones peu esthétiques. Une filière bois et de valorisation des déchets verts permettrait de déboucher sur la production de bois de chauffe adapté à l'île, avec une chaudière qui chaufferait les bâtiments publics d'un quartier, et sur la promotion de chaudières individuelles.

« L'agriculture biologique a un rôle important à jouer »

Les terres étant devenues rares, très chères et pas toujours propices, le développement de l'agriculture à l'île d'Yeu demeurera limité. Raison de plus pour promouvoir des activités adaptées aux conditions du territoire, et conciliables avec son environnement fragile

et la protection de sa biodiversité. C'est le cas de l'agriculture biologique. C'est la raison pour laquelle Yeu Demain soutient son développement. C'est aussi parce que produire des produits frais, et favoriser les circuits courts contribuent à améliorer la qualité de la vie et la santé, et à garder une île vivante et attractive.

Utiliser des semences variées et non génétiquement modifiées adaptées à l'écosystème d'accueil permet de protéger la diversité des semences et des graines menacée par l'agro industrie. Les paysans sont les garants de cette diversité en plantant, conservant et échangeant les semences. L'absence d'intrants chimiques dans les cultures et l'utilisation des engrais organiques naturels permettent à la terre de retrouver vie et fertilité. La situation de l'île est particulièrement favorable à une agriculture protégée des pollutions industrielles et urbaines.

L'agriculture bio, consommatrice d'engrais verts et de bois ramifiés utiles au paillage, contribuerait aussi à la mise en place d'une filière bois et de déchets verts sur l'île.

L'apiculture bio doit jouer également un rôle important : outre la production de miel et de ses produits dérivés, la protection des abeilles, agent principal de la pollinisation est aujourd'hui un enjeu mondial. Les externalités positives et collectives de cette activité justifieraient, nous le rappelons, la plantation de prairies, de fleurs et de haies mellifères. Les agriculteurs sont d'abord des producteurs et non des jardiniers, mais ils contribuent à façonner la nature et donc à dessiner les paysages. Au delà de la nourriture, de l'entretien de l'environnement et de la protection de la biodiversité, l'agriculture bio participe ainsi à l'attrait touristique de l'île (sentiers de découverte, sentiers maraîchers, marchés, cueillette) et sert déjà d'« itinéraire de découverte » pour les collégiens et leurs professeurs de science et vie de la terre, ainsi que pour les visites d'étudiants des lycées agricoles du continent. Par toutes ses spécificités, notre île peut représenter un territoire témoin, où agriculteurs, scientifiques et citoyens joueraient le rôle de sentinelles sur les changements climatiques et l'évolution de la faune et de la flore.

Pour une culture du compromis

Nous sommes tous des sentinelles et des acteurs de la biodiversité. Nous devons apprendre des nouvelles sciences qui nous l'expliquent, écouter les scientifiques et modifier nos comportements. Ayons aussi du bon sens et le sens du collectif. Il faut sur cette petite surface convoitée qu'est l'île d'Yeu, concilier les intérêts de tous. Il est facile d'opposer ceux des uns à ceux des autres, et de finalement laisser faire les

plus puissants et les plus têtus. Nous pensons au contraire qu'il nous faut, dans une culture du compromis, avec un esprit de coopération et de respect mutuel, travailler à des solutions servant au mieux les intérêts de tous. ■

(1) Rapport sur les zones humides arrière-dunaires, Août 2009, Marie Douarre.

(2) « Protecteurs de l'environnement » Rapport 2010, Alexia Buchoul et Sébastien Pruneau. Natura 2000, Mairie de l'île d'Yeu.

Politique tarifaire de la Régie : une première étape

Six associations islaïses se sont fédérées depuis 2 ans afin de faire évoluer la politique tarifaire de la Compagnie Yeu Continent : *Aller et Retour, l'Union des commerçants et artisans, l'Association pour les Transports Scolaires, l'Office du Tourisme, les Exislais et Yeu Demain*. Elles partagent une analyse simple :

le développement économique et la qualité de la vie sociale sur l'Île d'Yeu nécessitent de favoriser l'accès et le séjour sur l'île en moyenne et en basse saison de deux populations qui y aspirent.

Regroupées sous le terme de « résidents intermittents », ce sont les apparentés insulaires, ascendants et descendants des habitants permanents d'une part, et les résidents secondaires d'autre part.

Pour atteindre cet objectif, des aménagements tarifaires sont nécessaires. Les six associations ont formulé auprès du Conseil Général responsable de la liaison Yeu Continent une demande en trois points concernant ces « résidents intermittents » :

- Une réduction substantielle des tarifs de base
- Des tarifs spécifiques complémentaires pour les familles nombreuses, les enfants, les étudiants, les invalides et les seniors de plus de 60 ans
- Un traitement identique pour les 2 populations concernées : les apparentés insulaires et les résidents secondaires

Le Maire de l'Île d'Yeu et son Conseil sont également favorable à cette demande.

Voici les décisions du Conseil Général (résultats de la négociation) :

1) Création de deux cartes distinctes

- Une carte d'abonnement, avec deux tarifs :
un tarif plein, 41,60 €, identique pour 2010 et 2011
- un tarif réduit, 25€, pour les familles nombreuses, les étudiants, les enfants jusqu'à 18 ans, les invalides à 50% et plus, les plus de 60 ans. (*Ce tarif réduit constitue une nouveauté*).
- Une carte d'apparenté insulaire pour les ascendants et descendants des habitants permanents. Cette carte, adossée à la carte insulaire des parents est gratuite.

2) Des billets à tarif réduit pour les bénéficiaires de ces deux cartes

	Prix de l'aller et retour en 2011
Plein tarif	24,90€ (au lieu de 35,60€)
Tarif préférentiel : Plus de 60 ans, familles nombreuses, étudiants, invalides	21,00€
Tarif junior : Enfants de 12 à 18 ans	17,70€
Tarif enfant : De 4 à 12 ans De moins de 4 ans	13,50 € 3,90 €

Pour les porteurs de cartes d'abonnement, L'avantage commence dès le 4^{ème} aller et retour pour le tarif plein, le tarif préférentiel et le tarif junior.

‘ Ces résultats ne constituent qu'une première étape ’

Pour les six associations comme pour le Maire de l'Île d'Yeu, ces résultats ne constituent qu'une première étape. Elles maintiennent leur demande d'un traitement identique pour les apparentés insulaires et les résidents secondaires. ■

Cf le site de la Cie Yeu Continent:

www.compagnie-yeu-continent.fr (Choisir : "la compagnie" puis, "actualités" puis, "carte d'abonné continental")



Les énergies marines, patrimoine de l'île d'Yeu

Les énergies marines, patrimoine de l'île d'Yeu

La presse locale, Ouest France, le Courrier Vendéen, la Gazette-annonces, de même que Neptune FM, se sont longuement fait l'écho de cette manifestation organisée par Yeu Demain en ouverture des journées du patrimoine, et à laquelle ont participé 130 personnes.

« Cette nouvelle conférence sur les énergies renouvelables est la dernière du triptyque de Yeu Demain sur le patrimoine énergétique islais. Après le solaire en 2008 et l'éolien en 2009, les énergies marines étaient à l'honneur ce vendredi 17 septembre au Ciné Islais ». (1)

Alain Clément, professeur à l'Ecole Centrale de Nantes et directeur du Laboratoire de Mécanique des Fluides au CNRS a d'abord effectué un rapide tour d'horizon des différentes techniques de création d'électricité à partir de la mer, depuis l'usine marémotrice de la Rance, mais aussi « les hydroliennes qui utilisent les courants (bientôt à Ouessant), les énergies thermiques qui exploitent les différences entre eaux chaudes et eaux froides, l'énergie osmotique qui tire profit de la rencontre entre eau douce et eau salée, et enfin l'énergie des vagues, dont il est lui-même l'un des meilleurs spécialistes ». (2)

Alain Clément a présenté les quatre technologies d'exploitation de la houle : les rampes de déferlement (Nouvelle Calédonie), les colonnes d'eau oscillantes (Ecosse), les systèmes posés au fond (projet australien), et enfin les systèmes à flotteurs. Parmi ces derniers, Alain Clément a développé le SEAREV.



Il s'agit d'une sorte de grand flotteur de 30 mètres de long, à l'intérieur duquel se trouve un pendule mis en mouvement par le passage des vagues.

« Ce pendule permet à des pompes hydrauliques d'alimenter des accumulateurs à haute pression qui entraînent des générateurs ». (3) Une maquette est testée en ce moment dans le bassin de l'Ecole Centrale de Nantes. Une première zone d'expérimentation grandeur nature est prévue au large du Croisic. La véritable exploitation pourrait être réalisée au large de l'île d'Yeu, car celle-ci est située dans une zone très favorable.

« L'océan serait donc l'énergie de demain, et on escompte bien que dans les dix années qui viennent, si Neptune n'a pas détrôné Eole, il s'en sera fait son allié, tellement le potentiel de l'énergie de la houle, poussée par le vent est gigantesque. (4)»

Patrick Villalon, chef du service Energie et Environnement du Sydev (Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Vendée) a insisté, ensuite, sur l'obligation de mieux maîtriser notre consommation d'énergie, et de chercher à équilibrer production et consommation.

« On ne produit pas de l'énergie pour produire de l'énergie, mais pour répondre à un besoin. C'est ce besoin qu'il faut maîtriser. »

Le Maire, Bruno Noury, a conclu cette manifestation en se manifestant un très grand intérêt à la mise en oeuvre sur notre île de ces technologies énergétiques nouvelles, afin de concourir à un véritable développement durable.

« Sur une île, tout peut être maîtrisé. L'île d'Yeu pourrait devenir une vitrine de développement durable de notre pays. »

(1) La Gazette annonces du 18/10/10 article de Frédéric Violeau

(2) La Gazette annonces du 18/10/10 article de Frédéric Violeau

(3) La Gazette annonces du 18/10/10 article de Frédéric Violeau

(4) Le Courrier Vendéen du 07/10/10 article de Jacques Henry

Le futur a une île



C'est sous ce titre que Bruno Noury, le Maire de l'Île d'Yeu, a esquisé devant le Conseil Economique et Social Local réuni au Casino des Cytises le 28 septembre dernier, des axes ambitieux d'une stratégie de développement des nouvelles technologies sur l'île.

Recherche de l'excellence énergétique

L'île bénéficie de capacités de production énergétique importantes :

- Le soleil : à l'instar de ce qui a été réalisé par le Département en toiture du collège des Sicardières, plusieurs bâtiments communaux pourraient être équipés de panneaux photovoltaïques. Il pourrait aussi en être installé en surface du Centre d'enfouissement technique des Corbeaux sous forme d'un parc conséquent.

- Le vent : la Commune est dans l'attente de la décision de l'Etat, concernant le choix de la zone au large de Yeux et Noirmoutier comme propice à l'implantation d'un parc éolien offshore de 600Mw.

- La houle : la Municipalité soutient l'idée d'installer le système d'utilisation de la houle présenté par Alain Clément (le SEAREV) au large de la côte ouest de l'île.

- La filière bois : l'utilisation raisonnée des taillis, déchets verts et de certaines espèces arbustives permettrait le chauffage de bâtiments communaux proches au sein de Port Joinville.

- Le stockage de l'énergie : comme l'a préconisé Alain Clément lors de la conférence du 17 septembre sur les énergies marines, l'énergie produite en surplus par ces sources renouvelables, au lieu d'être perdue, car non consommée, pourrait être « stockée » de deux manières :

- La recharge des batteries de véhicules électriques. La Municipalité souhaite en équiper les services techniques, et favoriser leur utilisation par les habitants. La taille limitée de l'île serait particulièrement adaptée à des véhicules ayant une autonomie de 150 km.

- La création d'une usine de dessalement de l'eau de mer pour produire de l'eau douce de façon complémentaire à celle fournie par l'aqueduc sous marin. Ce qui permettrait de faire face aux pointes de consommation estivales.

- Les « smart grids » il s'agirait d'équiper des foyers en « compteurs intelligents » intégrés à un réseau de maîtrise de la consommation d'électricité en fonction des disponibilités effectives d'énergie à un moment donné.

- La possibilité serait donnée, par ce système, de mettre en attente des appareils électriques non prioritaires et d'optimiser ainsi la production énergétique.

Le très haut débit par la fibre optique

- L'accès de l'Île d'Yeu au très haut débit, serait pour le Maire de l'Île d'Yeu, la seconde avancée substantielle, condition

de la réussite de plusieurs projets importants.

Les Maires de Vendée, lors de l'assemblée générale du Sydev, ont décidé de donner la priorité aux principales agglomérations du département, ainsi qu'à l'Île d'Yeu pour le raccordement en fibre optique et donc l'accès au très haut débit.

Ce serait une certaine manière de gommer une contrainte liée à l'insularité, et cela permettrait l'avancée de dossiers d'envergure :

- Pôle de santé : le très haut débit donnerait accès à une imagerie médicale de grande qualité et donc à l'intervention à distance de certains spécialistes.

- Pôle numérique : l'ancienne usine de la SPAY pourrait devenir le centre de diverses activités utilisant les technologies numériques : médiathèque, maison des services publics et visioconférence, centre de télétravail et pépinières d'entreprises.

De manière plus générale, la mise en œuvre de ces projets d'excellence énergétique et l'accès au très haut débit numérique, en rendant le territoire attractif, renforceraient de façon déterminante la création et la modernisation des entreprises et des secteurs professionnels de l'île. ■

Non, l'été 2010, « la plage n'était pas un cendrier »

D

urant les mois de juillet et août de l'été 2010, l'association Yeu Demain a été très présente sur les plages, grâce à l'opération qu'elle vous avait présentée dans le précédent bulletin. Durant 7 semaines, du 10 juillet au 27 août, plus de 90 bénévoles se sont succédés pour être présents pendant 1h30, chaque après midi sur une plage différente, et rencontrer les fumeurs, leur expliquer l'impact polluant des mégots sur les plages et leur proposer nos jolis cendriers en carton ignifugé. L'accueil a été très chaleureux dans presque tous les cas, quelques fois sceptique ou indifférent, et exceptionnellement hostile. Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont apporté leur concours pour la réussite de cette opération délicate à mener sur la durée:

- Nos sponsors du Crédit Mutuel et de Super-U de l'île d'Yeu et leurs responsables,

- Le service environnement de la Mairie et les deux protecteur(trice)s de l'environnement qui nous ont accueillis à plusieurs reprises sur leur stand d'information et de sensibilisation, aux marchés du Port et de St Sauveur,

- L'office du tourisme et ses collaborateur(trice)s qui nous ont permis d'assurer le stockage des cendriers, les permanence, et une partie de la distribution,

- La Gazette annonces qui a consacré plusieurs articles à notre opération,

- Les membres du Volley club qui nous ont donné la parole pour expliquer notre action lors de plusieurs compétitions de beach volley sur la plage des Vieilles,

- Oya Film qui a présenté notre association et notre action avant les projections des films en plein air, sur la plage des Sabias les 10 juillet et les 3 et 20 août,

- Le responsable du camping qui a mis à disposition et distribué des cendriers, et celui des camionnettes de boisson des plages, le loueur de kayaks, et l'école de voile

- Les nombreux bénévoles de 10 à 85 ans qui nous ont aidés dans cette distribution

Quel bilan tirer d'une telle opération, et quelle suite donner?

Satisfaction sur le plan quantitatif, puisque 5600 cendriers sur les 6000 commandés ont été distribués, dont 3000 par contact direct avec explication aux personnes. Déception par contre, sur le nombre de bénévoles spontanés. Nous avions espéré davantage de jeunes insulaires et estivants pour la distribution sur les plages. Des suggestions nous ont été faites. Par exemple, l'idée de proposer des cendriers à usage permanent. Mais ils existent déjà et sont disponibles à l'office de tourisme.

Grâce à notre action, d'ailleurs, ceux-ci ont été nettement plus utilisés.

Beaucoup auraient souhaité qu'il y ait un nombre plus important de poubelles à la sortie des plages, où jeter les cendriers utilisés et leurs mégots. C'est une question que nous avons remontée auprès du service de l'environnement. Il a été suggéré, enfin, de mieux indiquer les lieux où pouvoir se réapprovisionner.

Afin de préparer dès maintenant l'opération de l'an prochain, une réunion nous a permis d'échanger avec plusieurs responsables locaux : le service environnement, le service jeunesse, les Principaux des collèges ou leur représentant, le directeur de Super U, et celui de l'office de tourisme.

Nous avons proposé d'organiser, durant l'hiver, avec les professeurs de dessin des deux collèges, un concours de dessins entre les élèves sur le thème « *la plage n'est pas un cendrier.* » Les dessins primés illustreraient les cendriers de l'été 2011. A voir ! ■



5600 cendriers sur les 6000 commandés ont été distribués, dont 3000 par contact direct avec explication aux personnes.

Vers une restauration de l'église Saint Sauveur

‘D’après la commission des sites, il est urgent d’intervenir’

Depuis près de 20 ans et de façon récurrente, l'attention des autorités est sollicitée sur la dégradation constante de l'église de Saint SAUVEUR (vitraux, enduits des murs extérieurs, faîtage, disjointment de la maçonnerie, couverture défectueuse...).

Cet état alarmant est signalé dans le dernier rapport de la commission des sites. Devant un tel constat, il était urgent d'intervenir si on ne veut pas, dans un avenir proche, assister à la fermeture de l'église pour cause de danger.

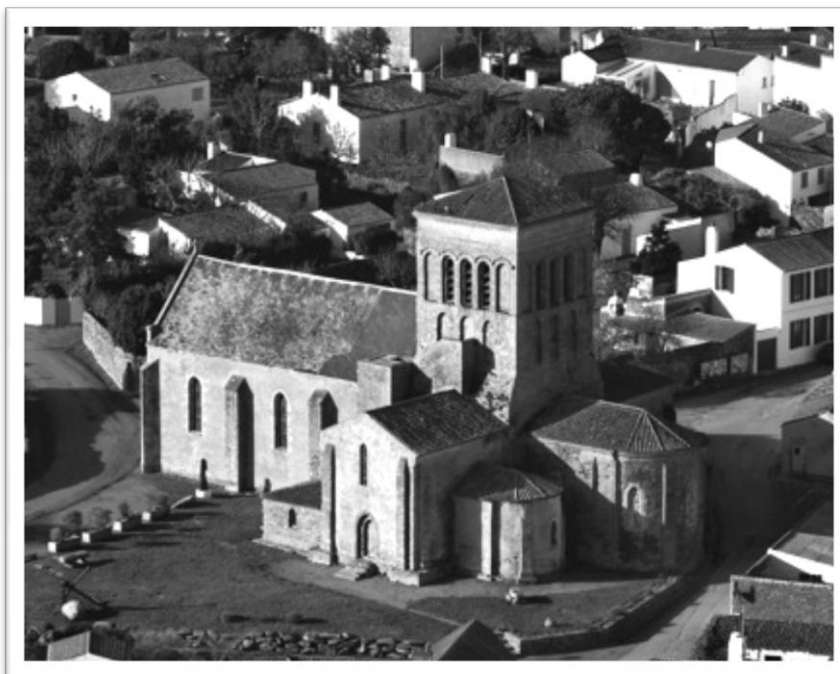
C'est pourquoi en juillet 2010, la Commune de l'île d'Yeu a sollicité l'aide du Conseil régional et du conseil général, ainsi que le partenariat de la fondation du patrimoine. A ce jour, le coût des travaux

est estimé à environ 1.600.000€ HT.

Afin de réduire le coût restant à la charge de la collectivité, une souscription publique a été lancée avec la Fondation du Patrimoine, laquelle recueille les fonds dédiés aux travaux de restauration. L'objectif est de réunir une somme représentant environ 5%

du montant des travaux. La paroisse ne peut recevoir ces fonds, et le fait de verser à la fondation permet aux donateurs (particuliers ou entreprises) de bénéficier des déductions fiscales en vigueur.

Lors de l'incendie de novembre 1953, un immense élan de solidarité s'était manifesté presque spontanément ; nous nous trouvons aujourd'hui dans un contexte bien différent qui rend nécessaire l'action de ces divers acteurs. Un comité de



pilotage a été mis en place sous sa houlette. Le Conseil d'administration de Yeu Demain a estimé que la sauvegarde d'un tel patrimoine participait à la protection de l'environnement. Il a décidé de se joindre au projet et proposé à un administrateur, Alain Ouzilleau de représenter l'association au sein du comité de pilotage.

Le service Culture et Patrimoine de la Commune coordonne ces actions ainsi que les relations avec les architectes.

A ce jour, deux réunions publiques d'information ont eu lieu le 5 août et le 2 novembre, cette dernière étant présidée par le Maire accompagné de plusieurs élus dont Blandine Henry adjointe aux affaires culturelles. Le service Culture a envoyé environ 450 courriers pour sensibiliser les entreprises ainsi que quelques cibles spécifiques et des membres fondateurs de la Fondation.

De son côté, l'association Histoire et Patrimoine a alerté ses adhérents, et des membres de notre association ont distribué des documents d'information au cours du mois d'août pour propager l'information et inciter à la générosité. A ce jour, le bilan est très modeste du côté des entreprises, mais beaucoup plus encourageant de la part des donateurs particuliers avec un montant de plus 30.000€ pour un peu plus de cent personnes. Nous attendons également un geste significatif

de la part de l'évêché. En principe, les travaux doivent commencer fin 2011 pour une durée de deux à trois ans.

Un dépliant intitulé « restauration de l'église de St Sauveur » est disponible à la mairie et dans les deux églises. ■

18 juin 2011 : l'appel au second TRAIL de l'Île d'Yeu

330 concurrents ont participé à la première édition

Désormais, l'Île d'Yeu a décidé de jouer dans la cour des grands. En juin dernier avait lieu le premier trail de l'Île d'Yeu. Rappelons que ce terme, sans doute méconnu de certains, recouvre un type de course à pieds dans un milieu le plus possible naturel, sur des chemins et sentiers balisés et en semi auto suffisance.

330 concurrents ont participé à cette première édition en courant sur deux distances : 23 ou 45 km. Les temps se sont situés entre 1h29 et 3h35 sur la plus courte, et entre 3h17 et 6h11 pour la seconde.

Une ambiance simple et festive

Cette manifestation a donc fait venir beaucoup de monde sur l'île, la plupart des concurrents étant accompagnés par des membres de leur famille. De nombreux insulaires y ont participé comme coureurs ou comme bénévoles pour l'organisation. Tous ont mis en avant l'ambiance simple et festive, et l'attention respectueuse à nos sites particulièrement fragiles.



• L'association du Trail de l'Île d'Yeu a été créée afin de pérenniser cette manifestation. Yeu Demain a décidé d'y participer par la présence de deux de ses membres, Jean Claude Fitère et Michel Charauau. Nous considérons, en effet, qu'il s'agit, en l'occurrence, de l'expression d'un tourisme durable que nous voulons promouvoir :

Développement économique sous la forme d'une fréquentation touristique supplémentaire hors saison. Nous parions que la découverte de l'île donnera l'envie de séjours plus longs.

• Développement social par la rencontre de notre communauté insulaire et de groupes extérieurs, et la possibilité qui nous est offerte de participer à cette activité.

• Respect de l'environnement puisque les participants sont, par définition, des amoureux de la nature. Ici, pas de quad ni de trial, mais une découverte pédestre et silencieuse de nos paysages. ■



Le prochain trail de l'Île d'Yeu aura lieu le **18 juin 2011**.
Trois distances sont prévues : 13, 23 et 45 km.
Préparez vos baskets !
Un site Internet a été créé :
www.trail-yeu.fr

Bien naître, bien grandir, bien vivre et bien vieillir.

Le projet de santé de l'Île d'Yeu

Un projet de santé de territoire est en phase

L'Association pour la Promotion de la Santé sur l'Île d'Yeu est née au printemps dernier. Voici ce qu'écrivait le Docteur Philippe Andrieux :

« Il y a deux mois, une nouvelle association est née sur l'île : l'Association pour la Promotion de la Santé sur Yeu. Pourquoi avoir créé une association pour la santé sur l'île ?

Parce que la santé est un moteur de la vie sur l'île. Assurer à tous les îlais un accès à des soins de qualité, c'est donner confiance à tous ceux qui veulent vivre et rester sur l'île.

Les médecins s'organisent pour pouvoir attirer plus facilement dans une configuration nouvelle -appelée centre de santé- de jeunes confrères. En effet la baisse du nombre de médecins peut fragiliser toute l'offre sur l'île. Il faut donc anticiper en proposant de nouvelles formes d'activité pour les nouvelles générations de professionnels.

Nous avons créé cette association avec l'ambition de réfléchir et de mener des actions allant de la prévention aux soins. Un projet de santé de territoire est en phase d'écriture. Il portera le sens du projet associatif. Le pari est original et ambitieux, il est aussi complexe. Pour le relever efficacement tous les îlais sont appelés à participer. Et donc à adhérer à l'Association. »

(Lettre n°1, association APS-YEU)

Philippe Andrieux a souhaité que Yeu Demain participe aux travaux de cette nouvelle association. Notre Conseil d'Administration a décidé de répondre positivement par la présence de Monique Vicariot et de Michel Charreau.

Nous partageons en effet la conviction que l'accès à des soins de qualité pour tous les habitants de l'île est une condition essentielle pour que le plus grand nombre qui le souhaitent puissent « rester vivre au pays », et que d'autres viennent travailler ou vivre leur retraite sur l'île.



Une médecine de qualité est un élément déterminant du développement social.

Un travail préparatoire a permis de recenser les besoins spécifiques liés à l'insularité et à l'augmentation considérable de la population au moment des vacances. Il a débouché sur deux documents :

- Le projet de santé
- Le contrat local de santé

Le projet de santé

Le Centre de Santé existe depuis janvier 2010. Avec comme support l'hôpital local de l'Île d'Yeu, sous la direction du Directeur de l'hôpital de Challans, et en lien avec le Centre Hospitalier Loire-Vendée-Océan, la création du Centre de Santé a permis de répondre au souhait des médecins de l'île de passer du statut de médecin libéral à celui de salarié. Ce statut répond aux attentes d'un nombre croissant de jeunes médecins généralistes.

Le projet de pôle de santé a pour ambition de concerner tous les acteurs de la santé de l'île, quels que soient leurs statuts professionnels : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, dentistes, orthophoniste. Mais aussi de s'ouvrir au secteur médico-social, et d'être fortement intégré aux réseaux hospitaliers et en lien avec les spécialistes du territoire de proximité sur le continent (Vendée et Loire Atlantique).

Il s'agira, dans ce cadre :

- D'assurer la continuité des soins
- D'organiser la coordination et la concertation entre les professionnels de santé
- De développer des actions de prévention et d'éducation thérapeutique
- De faire participer les usagers à la définition des besoins de la population.

Le contrat local de santé

Le contrat sera passé entre la Mairie de l'Île d'Yeu, l'Association pour la Promotion de la Santé, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Général et le Conseil Régional.

Le contrat local proposera 4 grands projets :

- Contribuer à la continuité des soins
- Contribuer à l'accessibilité aux soins
- Favoriser les soins et le maintien à domicile
- Développer un projet de prévention îlais.

Il sera créé un poste d'animateur santé de territoire, coordonnateur des actions qui seront dans le cadre de ce contrat, du pôle de santé, et du Centre Local d'Information et de coordination (CLIC) structure de proximité concernant les retraités, les personnes âgées et leur entourage. ■

"Sarkozy dit non au parc éolien offshore vendéen"

C'est par ce titre dans Ouest France du vendredi 26 novembre 2010 que la plupart d'entre nous avons appris cette étonnante nouvelle.

Cette nouvelle est ahurissante tant sur le fond que sur la forme.

C'est tout d'abord faire peu de cas des personnes, des groupes d'Ilais, de professionnels, d'élus, de scientifiques qui ont travaillé ce projet dans une perspective de développement économique, social et environnemental pour l'île d'Yeu et la région et de lutte contre le dérèglement climatique au plan mondial.

C'est faire aussi violence à la démocratie. Sur le fond : chacun, à sa place avec ses compétences et ses intérêts, avait écouté, co-élaboré ce projet non en se nourrissant de peurs ou de lobbies spéculatifs mais en se tournant vers l'avenir pour un mieux "Vivre Ensemble". Ainsi, à la demande du Ministre de l'environnement, le Préfet de Région et le Préfet maritime ont organisé une concertation en réunissant par deux fois à Nantes 120 responsables politiques, économiques, professionnels et associatifs; et ont conclu à un accord quasiment unanime. Puis sous pression du président du Conseil Général de la Vendée, une seconde concertation avec tous les maires des communes du littoral vendéen, puis des quatre comités

des pêches a eu lieu pour constater le même accord. Les associations représentatives de l'île d'Yeu ont écrit dans le même sens. Et tout ce long travail de maturation ne compterait pour rien?

Sur la forme: il est toujours préoccupant que dans une démocratie, le premier d'entre nous se permette de confondre intérêts électoralistes, petits cadeaux entre amis et bien commun. En informant seulement (au vu de la lettre du 15 novembre) le déjà ex-Président du Conseil général de Vendée, qu'il décide d'enterrer le projet, sans en informer les principaux concernés, à savoir les élus locaux, le Président de la République dit le peu de sollicitude qu'il porte au travail et à la responsabilité des élus locaux. ■

L'île d'Yeu, capitale des petites îles européennes en 2011.

L'île d'Yeu est membre de l'association des Îles du Ponant qui réunit les îles françaises des façades métropolitaines de la Manche et de l'Océan Atlantique (AIP).

Elle participe également à ce titre à l'association des petites îles européennes (ESIN).

L'assemblée générale de l'ESIN a eu lieu cette année à l'île de Samsøe au Danemark.

En 2011, elle se déroulera du 13 au 17 septembre à l'île d'Yeu.

Cette manifestation internationale sera suivie, du 16 au 18 septembre, du Festival des Îles du Ponant.

Un autre événement marquera l'année 2012 puisque l'île d'Yeu recevra au printemps 2012 le « défi des ports de pêche », course de voiliers que l'île avait déjà organisée 20 ans auparavant. Ce sera aussi une année avec la célèbre fête des fleurs. ■

Risques de coupures d'eau l'été.

Bruno Noury a révélé aux 130 participants à la conférence sur les énergies marines de Yeu Demain que, durant l'été 2010, l'île d'Yeu a été en limite de coupures en approvisionnement d'eau potable.

Un incident technique était survenu sur la réserve du puits « Marie Françoise ». En période estivale, l'autonomie en eau potable n'est que d'une seule journée. Le Courrier Vendéen rapporte que le château d'eau, quant à lui, arrive à se vider en une seule heure.¹ ■

¹ Le Courrier Vendéen, 7/10/2010



HOMMAGE

BERNARD GOURNAY

Au cours du mois de septembre, nous avons appris le décès brutal de Bernard GOURNAY, à la suite d'une crise cardiaque.

Bernard, n'était pas seulement un administrateur efficace (il avait été notre Trésorier) et un amoureux de la nature, mais un homme qui avait la maîtrise de l'analyse et de la synthèse – comme il se doit pour un Conseiller à la Cour des

Comptes. Ces qualités nous ont été précieuses pour certains dossier lourds, comme le P.L.U.

Rappelons que Bernard avait une très grande connaissance de l'île et de l'association, puisqu'il a fait partie de l'équipe des fondateurs en 1972. Et il aimait les arbres – il en avait planté beaucoup chez lui route des Corbeaux, et dans d'autres propriétés.

Ceux qui travaillent avec lui connaissaient aussi la face cachée de son humour et de sa grande culture.

Pour avoir partagé avec lui des dossiers, je sais qu'il manquera demain à l'équipe du conseil d'administration.

Nous adressons à Brigitte et à ses enfants notre soutien respectueux.

Alain Ouzilleau et tout le Conseil d'Administration

